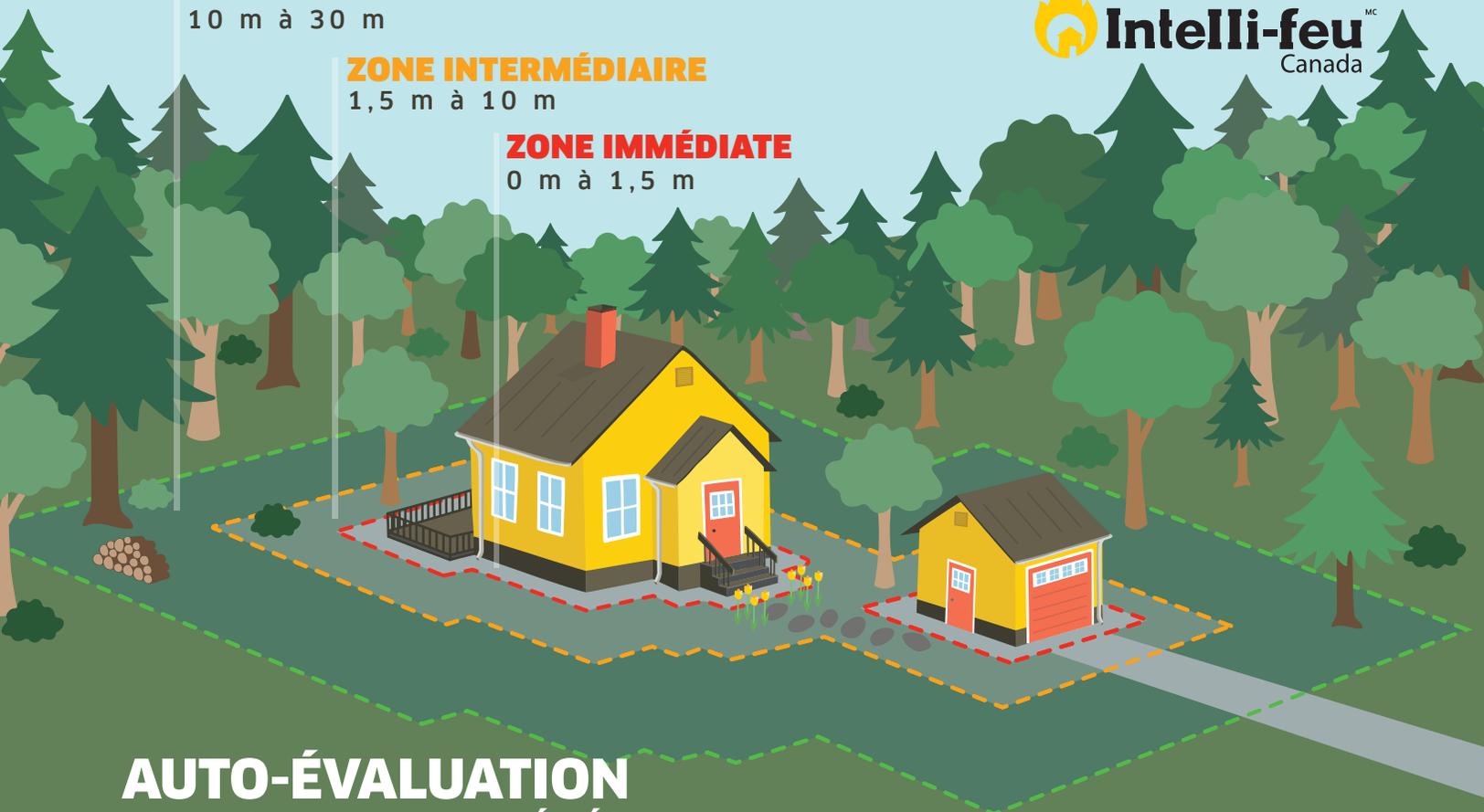


**ZONE ÉTENDUE**  
10 m à 30 m

**ZONE INTERMÉDIAIRE**  
1,5 m à 10 m

**ZONE IMMÉDIATE**  
0 m à 1,5 m



## AUTO-ÉVALUATION ZONE D'INFLAMMABILITÉ RÉSIDENNELLE

*Intelli-feu et les autres marques associées sont des marques de commerce du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC).*

**Quel est le niveau de résistance de votre maison et de vos biens aux feux de forêt? Faites le tour de votre maison et répondez aux questions ci-dessous. Envisagez ensuite de mettre en œuvre les actions recommandées lorsque vous effectuez des travaux d'entretien et de rénovation dans chacune des trois zones d'inflammabilité résidentielles.**

### ZONE IMMÉDIATE

0 m à 1,5 m

La Zone immédiate doit être une zone non combustible qui commence à la maison et s'étend sur un périmètre de 1,5 mètre autour de la maison et de ses annexes. Traitez les dépendances selon les mêmes normes que votre maison.

#### 1. La structure dispose-t-elle d'un matériau de couverture résistant au feu acceptable?

- OUI**  Un ensemble de toiture résistant au feu de classe A offre la meilleure protection. Le métal, l'asphalte, l'argile et les tuiles en caoutchouc composite sont des choix possibles. Les bardeaux de bois non traités créent une combinaison dangereuse de matériaux combustibles et de crevasses où les braises ou les étincelles peuvent s'accumuler et s'infiltrer. Consultez les directives des fabricants pour maintenir la résistance au feu de votre toiture.
- NON**

#### 2. Le toit et les gouttières sont-ils non combustibles et exempts de débris?

- OUI**  Chaque coin intérieur de votre toit est un endroit où les débris et les braises peuvent s'accumuler. Vérifiez et nettoyez régulièrement les débris combustibles, comme les aiguilles et les feuilles sur le toit et les gouttières. Envisagez d'installer des crépines ou des couvertures commerciales sur les gouttières pour réduire l'accumulation de débris.
- NON**

### 3. Les avant-toits sont-ils fermés?

- OUI**  Les avant-toits ouverts créent une surface pour les braises et la chaleur rayonnante. Envisagez d'entourer les avant-toits de soffites et de fascias bien ajustés afin de réduire le risque que les braises et la chaleur n'atteignent les chevrons en bois de votre maison.
- NON**

### 4. Les événements sont-ils non combustibles et grillagés?

- OUI**  Les événements non grillagés peuvent permettre aux braises de pénétrer dans un bâtiment. À l'exception des événements de sécheuse, installez des événements non combustibles avec une grille métallique de 3 mm afin d'empêcher les braises de pénétrer dans votre maison. Assurez-vous que les événements de sécheuse soient propres et fonctionnels.
- NON**

### 5. Le revêtement extérieur est-il non combustible ou résistant au feu?

- OUI**  Certains types de matériaux de construction, comme les parements en vinyle, peuvent fondre lorsqu'ils sont exposés à des températures élevées, ce qui permet au feu d'atteindre les composants muraux sous-jacents et de pénétrer à l'intérieur du bâtiment. Le stuc, le métal, la brique, le béton et le parement en fibrociment offrent une résistance supérieure au feu.
- NON**

### 6. Est-ce que le revêtement extérieur présente des ouvertures, des trous ou d'autres zones où les braises peuvent s'accumuler?

- OUI**  Examinez votre revêtement pour trouver des endroits où des braises pourraient s'accumuler ou se loger. Veillez à réparer les trous et les ouvertures dans le revêtement extérieur afin d'éviter que des braises ne causent un allumage de votre maison.
- NON**

### 7. Les fenêtres sont-elles dotées de vitres multiples ou de verre trempé?

- OUI**  Les fenêtres à simple vitrage sont très vulnérables aux bris causés par l'exposition à la chaleur rayonnante qui peut se produire lors de feux de forêt. Les fenêtres à vitres multiples sont moins vulnérables et les fenêtres en verre trempé sont les moins vulnérables.
- NON**

### 8. Les portes extérieures sont-elles non combustibles ou résistantes au feu?

- OUI**  Toutes les portes d'entrée de votre maison doivent être résistantes au feu ou non combustibles et assurer une bonne étanchéité. Les mêmes critères s'appliquent aux portes de garage.
- NON**

### 9. Les murs extérieurs sont-ils protégés par un espace vertical non combustible d'au moins 15 cm entre le sol et le revêtement?

- OUI**  Il est possible de créer un espace vertical non combustible entre le sol et le revêtement en abaissant le niveau du sol pour exposer les murs de fondation. Il est également possible de remplacer les 15 premiers centimètres de revêtement combustible par un matériau non combustible ou par un solin. Cela limitera le risque d'allumage du revêtement en raison de l'accumulation de braises à la base du bâtiment.
- NON**

### 10. La terrasse ou le porche est-il fermé?

- OUI**  Envisagez d'entourer le dessous de la terrasse ou du porche d'un revêtement non combustible qui agira comme un bouclier contre les braises. Déplacer les matériaux combustibles stockés sous la terrasse vers la Zone étendue, ou les stocker à l'intérieur d'un bâtiment résistant au feu selon les normes d'Intelli-feu limitera le risque d'allumage de ces matériaux.
- NON**

### 11. La terrasse ou le porche est-il fabriqué avec des matériaux résistants au feu?

- OUI**  Les matériaux non combustibles ou résistants au feu pour les terrasses et les porches sont idéaux pour réduire les risques liés aux feux de forêt. Une surface non combustible doit être préparée sous la terrasse et s'étendre sur 1,5 mètre à partir de son périmètre.
- NON**

### 12. Y a-t-il des matériaux et des produits d'aménagement paysager combustibles directement autour de votre maison?

- OUI**  Réduisez le risque que des braises soufflées par le vent allument des matériaux à proximité de votre maison. Une surface non combustible doit s'étendre autour de la structure et de ses annexes, telles que les terrasses. La création d'une surface non combustible peut être aussi simple que le retrait des matériaux et de la végétation inflammables. Cette zone ne doit pas contenir d'herbes ou de plantes.
- NON**

# ZONE INTERMÉDIAIRE

1,5 m à 10 m

Les éléments de la Zone intermédiaire sont gérés de manière à ne pas transmettre le feu à votre domicile.

## 1. La pelouse est-elle coupée à une longueur de 10 cm ou moins?

- OUI  Tondre et maintenir la pelouse à une hauteur de 10 cm ou moins permet de limiter l'intensité et/ou la propagation des flammes.
- NON

## 2. La cour est-elle exempte de débris combustibles?

- OUI  Retirez régulièrement les accumulations de débris combustibles tels que les aiguilles, les feuilles et les branches. Veillez à ce que tous les matériaux combustibles, tels que les tas de bois, les matériaux de construction, les meubles de terrasse, les véhicules de loisirs, etc. soient déplacés dans la Zone étendue ou dans un bâtiment résistant au feu selon les normes Intelli-feu.
- NON

## 3. Les plates-bandes sont-elles recouvertes de pierres concassées ou de gravier décoratif?

- OUI  Les paillis organiques comme l'écorce ou les aiguilles de pin sont hautement combustibles. La pierre concassée ou le gravier décoratif réduisent considérablement le risque de dommages causés par les feux de forêt.
- NON

## 4. L'aménagement paysager comprend-il des plantes résistantes au feu?

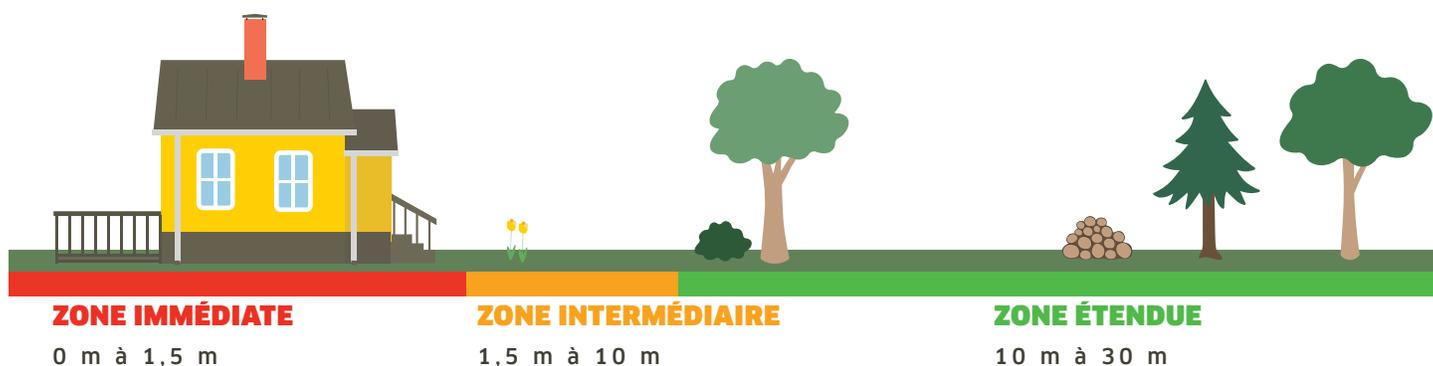
- OUI  Créez un aménagement qui ne transmettra pas facilement le feu à votre maison. Le choix de plantes résistantes au feu peut augmenter la probabilité que votre maison survive à un feu de forêt.
- NON

## 5. Les conifères sont-ils élagués à une hauteur de 2 mètres?

- OUI  Un feu de surface peut grimper rapidement aux arbres. Le retrait de toutes les branches de conifères à moins de 2 mètres du sol permet d'empêcher les incendies de surface de se propager jusqu'à la cime des arbres.
- NON

## 6. Les conifères sont-ils espacés d'au moins 3 mètres?

- OUI  L'espacement des conifères d'au moins 3 mètres de couronne à couronne réduira le risque de transmission du feu d'un arbre à l'autre.
- NON



# ZONE ÉTENDUE

10 m à 30 m

Dans la Zone étendue, l'objectif n'est pas d'éliminer le feu, mais d'en réduire l'intensité.

## 1. Tous les tas de bois de chauffage et autres matériaux combustibles sont-ils situés dans la Zone étendue?

- OUI  Le bois de chauffage et les matériaux combustibles représentent un risque majeur d'incendie. Pour réduire le risque de feu de forêt, il est essentiel de déplacer tous les matériaux combustibles dans la Zone étendue ou dans un bâtiment résistant au feu selon les normes d'Intelli-feu.
- NON

## 2. Les conifères sont-ils élagués à une hauteur de 2 mètres?

- OUI  Un feu de surface peut grimper rapidement aux arbres. Le retrait de toutes les branches de conifères à moins de 2 mètres du sol permet d'empêcher les incendies de surface de se propager jusqu'à la cime des arbres.
- NON

## 3. Les conifères sont-ils espacés d'au moins 3 mètres?

- OUI  L'espacement des conifères d'au moins 3 mètres de couronne à couronne réduira le risque de transmission du feu d'un arbre à l'autre.
- NON

## 4. Les accumulations de branches tombées, d'herbe sèche et d'aiguilles au sol ont-elles été retirées?

- OUI  Le nettoyage des accumulations de branches tombées, d'herbes sèches et d'aiguilles réduira les combustibles de surface potentiels.
- NON



## PROCHAINES ÉTAPES

**L'auto-évaluation de la Zone d'inflammabilité résidentielle est une étape importante pour vous aider à résister aux feux de forêt, mais de nombreux facteurs peuvent avoir une incidence sur votre niveau de préparation! Que pouvez-vous faire d'autre pour vous préparer?**



Suivez notre cours Intelli-feu 101 offert gratuitement en ligne pour approfondir vos connaissances sur le programme Intelli-feu et sur la façon dont les maisons s'enflamment.



Élaborez un plan d'évacuation. Vous trouverez la Liste de contrôle de dernière minute sur notre site Web.



Contactez votre agent de liaison FireSmart ou le coordonnateur local du programme pour obtenir une évaluation professionnelle de votre maison ou de votre quartier.



Pour toute question, envoyez un courriel à l'adresse [info@intellifeucanada.ca](mailto:info@intellifeucanada.ca)



**WWW.INTELLIFEUCANADA.CA**